

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE LOURON

L'an deux mille vingt-deux, le 15 février, à 18h00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué le 08/02/2022, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Terminus à Arreau, sous la Présidence de M. CARRERE.

Nombre de membres en exercice : 62 Nombre de membres présents : 36 Nombre de suffrages exprimés : 44 Votes Pour : 44 Vote(s) Contre : 0 Abstention(s) : 0	Objet : Sentiers de randonnées – conception et édition du topoguide « Arreau et ses environs » N° 2022-12
---	--

Présents (35) : GUILBERT Annie, MOUNIQ Jean, CASPAR Elvire, BUERBA Jean-Pierre, CARRERE Philippe, DESMARAIIS Nadine, DUNAN Anne, ESTRADÉ Pierre, DUBARRY Jean-Bertrand, PUYAU Maryse, GIRON Julienne, PAUCIS Jean, ANGLADE Jean-Louis, GAILHARD Christophe, FINES Frédéric, GALAUP Dominique, CONSTANTIN Luce, RICARD Louis, RODRIGUEZ Marie-José, , MUR François, CHAZOTTES Michel, SOLANA Michel, RAHALI Sabine, RIVIERE Alain, DUBERNARD Alain, BRUNET André, BALAGNA Patrice, PELIEU Michel, BERTRANUC Evelyne, ACCHINI Nicole, OZUN Benjamin, AIZIER Philippe, MIR André, BEYRIE Maryse, MILLET Michel.

Présents en vision (1) : DELOM Christian.

Présents non votant : ROUSSEL Jean-Claude, REY Sylvie.

Absents (18) : GOUBE Nicole (excusée), GRANGE Jean-Baptiste, GISTAU Patrick, SAINT-PASTEUR Marcel, VIDAILLET Jocelyne (excusée), MALERE Hélène, DESCOUENS Bernard (excusé), BESSONE Michel (excusé), ESCOULA Bernard, ARMANET Henri, CARTAN Olivier (excusé), GAY Eric, CLIMENT Emmanuel, JARENO Sandra, LEGOFF Stéphanie (excusée), DARAN René (excusé), SALAT Jacques (excusé), CASCARRE Victor.

Procurations (8) :

- PETIT Caroline à DUBERNARD Alain
- LACAZE Noël à PELIEU Michel
- ROBIN Isabelle à BALAGNA Patrice
- BRUN Didier à PAUCIS Jean
- HELARY Yann à OZUN Benjamin
- BOURREC Christophe à AIZIER Philippe
- NARS Aline à MIR André
- FOURTINE Didier à MILLET Michel

Michel SOLANA a été élu secrétaire de séance à l'unanimité.

Monsieur le Président présente à l'assemblée le projet de conception du topoguide d'Arreau et ses environs afin de compléter l'offre de réseau de sentiers pédestres présents dans les deux topoguides existants sur le territoire, à savoir : « Loudenvielle et la vallée du Louron à pied » et « Saint Lary Soulan et la vallée d'Aure à pied »

Monsieur le Président précise que le topoguide est réalisé par la Fédération Française de Randonnées Pédestres qui propose un devis de conception et d'édition dont le montant est de 26.607€.

Il s'agit de sélectionner une vingtaine de circuits qui répondent aux attentes des touristes et des pratiquants de la marche, tant sous l'aspect patrimonial paysager, naturel et rural que sous des considérations techniques (difficulté, temps de parcours, dénivelé...).

Ce topoguide ne bénéficie pas d'aides quant à sa création et à son édition. Par contre la création de la signalétique et la réhabilitation de sentiers qui le composent pourront faire l'objet d'une demande d'aide auprès du département.

Monsieur le Président propose aux conseillers de bien vouloir délibérer quant à la création et l'édition de ce topoguide.

Après en avoir débattu **et à l'unanimité** des membres présents et représentés, le conseil communautaire :

- Approuve la conception et l'édition du topoguide « Arreau et ses environs » ;
- Propose de solliciter l'office du tourisme communautaire pour centraliser les achats des topo guides du territoire et pour les distribuer aux revendeurs du territoire ;
- Mandate Monsieur le Président pour entreprendre toutes démarches et signer toutes pièces nécessaires au bon aboutissement de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Le Président
Philippe CARRERE



COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE LOURON
Château de Ségure
65240 ARREAU